Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le 18/11/2021

ID: 080-218000099-20211117-DELIB2021111708-DE

Commune d'AILLY-SUR-NOYE Conseil Municipal du 17 Novembre 2021 Extrait du registre des délibérations

n° 2021-11-17-08

Total

31 000,00

Date de la convocation

10/11/2021

Convoqués: 23

Présentes: 18

Représentés : 2

Absents: 3

L'an deux mil vingt et un, le dix sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Etaient présents: Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corrinne ROSE, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Richard BENOIT, Céline TAMPIGNY, Frédéric PINOIT, Sébastien VILLAIN, Marie-Hélène MARCEL.

Étaient représentés : Monsieur Vincent DAINE par Madame Sonia DOUAY, Madame Maryléne FRANZ (départ à 21h17) par Madame Marie-Hélène MARCEL

Était absents : Madame Karine PAGEAU, Monsieur Paulo MARCELO, Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE

Monsieur Nicolas BLIN est désigné secrétaire de séance

Déficit Plan d'eau

Des crédits supplémentaires sont à prévoir au compte 6521 concernant déficit du Plan d'eau (salaires des saisonniers) :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
C/6521 Déficit budget annexe	5 800,00	C/70872 Remboursement frais budget annexe	5 800,00
Total	5 800,00	Total	5 800,00

OBJET:

Charges de personnel et frais assimilés

Finances

Budget principal 2021

DM₃

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
C/6413 Personnel non titulaire	16 070,00	C/6419 Remboursement rémunérations du personnel	17 000,00
C/6336 Cotisations aux CDG et CNFPT	3 470,00	C/7381 TADEM	12 000,00
C/64168 Autres emplois d'insertion	5 380 00	C/74718 Dotations élections	2 000 00

6 080,00

Suite à l'augmentation des effectifs de la commune (Mise sous plis 10 000 + Saisonniers 12 000 + 2 Stagiaires en alternance + 1 agent administratif + 1 agent technique) des crédits supplémentaires sont à inscrire en conséquence :

- Dépréciation des créances douteuses

Total

C/6417 Rémunérations des apprentis

Des crédits budgétaires sont à prévoir au compte 6817 Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
C/6817 Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants	95,00	C/7588 Autres produits divers de gestion courante	95,00
Total	95,00	Total	95,00

Envoyé en préfecture le 18/11/2021 Reçu en préfecture le 18/11/2021

Ligne de Trésorerie

Des frais de dossier ainsi que des intérêts supplémentaire sont à prévoir suite à l'obtention de la ligne de trésorerie au compte 6688. Autres charges financières :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
C/6688 Autres charges financières	670,00	C/7588 Autres produits divers de gestion courante	670,00
Total	670,00	Total	670,00

Amortissement

A la demande du receveur municipal, des crédits doivent être inscrits au compte 6811 Dotations aux amortissements ainsi que le compte 2804132 Amortissement bâtiments et installations pour les travaux de voirie avenue de Picardie et autour de l'église Saint-Martin (travaux éclairage) :

Dépenses de fonctionnement		Recettes d'investissement	
C/6811 Dotations aux amortissements	1 018.23	C/2804132 Amortissement bâtiments et installations	1 018.23
Total	1 018.23	Total	1 018.23

Investissement - Fiche inventaire

Ces opérations d'ordre non budgétaire de retraitement de l'actif sont déterminantes dans l'optique du passage à la nomenclature M57 en 2023/2024 de la manière suivante :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissemen	t
C/21311 Hôtel de Ville	79 537,15	C/2031 Frais d'étude	99 380.
C/21312 Bâtiments scolaires	19 843,14		
Total	99 380,29	Tot	al 99 380,

Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide :

- Approuve le projet de décision modificatif n°3
- dit que les crédits seront prévus au budget

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire, Pierre DURANE

13000